



« L'entière transparence »

C'est maintenant et pour tout le monde, Madame la Présidente !

Lors du CSE central de février, Delphine Ernotte a présenté les 5 grandes orientations de FTV dont le souhait de « Renforcer la transparence et l'exemplarité ». Une volonté qui fait écho à ses vœux formulés le 15 janvier 2026 où elle a rappelé une exigence forte : « *Nous sommes un service public, financé par tous, et à ce titre nous devons à chaque citoyen la pleine et entière transparence sur l'usage de nos deniers publics.* » Nous partageons pleinement cette exigence.

Pourtant, des pratiques dérogatoires au Passeport Mobilité persistent concernant l'encadrement : prolongations d'indemnités de double résidence, prises en charge étendues de frais de déplacement, dépassements des dispositions pourtant strictement encadrées. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas avant de nous résoudre à une évidence : cette pratique n'est pas isolée. Ce sont des sommes conséquentes, sur différentes antennes qui vont à l'encontre de toute exemplarité.

Ces traitements différenciés résonnent d'autant plus fortement que, dans le même temps, des économies substantielles sont exigées des équipes : heures supplémentaires contestées, frais de mission discutés, recrutements freinés, temps de préparation supprimés, restrictions budgétaires généralisées.

La direction semble vouloir déroger aux règles du Passeport Mobilité « *afin de susciter des vocations managériales à FTV* », Cette explication n'est pas entendable.

Nous ne pouvons aujourd'hui que dénoncer ces situations dérogatoires. La transparence ne peut être à géométrie variable et les efforts demandés ne reposer que sur certains salariés.

Au moment où 150 M€ d'économies sont demandés à FTV et où le Réseau de France 3 doit supprimer 45 ETP en 2026, l'équité et l'exemplarité managériale ne sont pas des options : elles sont une condition de la confiance.

Paris, le 27 février 2026